



LES GRANDS CONCEPTS EN TENUE DE DOSSIERS

AIS-JE BESOIN DE RETRANSCRIRE ?

Je **synthétise** mes observations et mes analyses dans mes notes.

POUR QUI J'ÉCRIS ?

Je garde en tête mon **lecteur** pour une bonne **lisibilité**.

POURQUOI J'ÉCRIS ?

J'adapte le contenu selon mon **intention de communication**.

À QUELLE FIN J'ÉCRIS ?

L'exigence réglementaire est **incontournable**.



DANS LE DOSSIER RÉGLEMENTAIRE

- Il n'y a pas d'exigence de format.
- Certains contenus sont obligatoires, d'autres sont optionnels et sont soumis au jugement professionnel.

ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES



SYNTHÈSE DES DONNÉES RELATIVES À L'ÉVALUATION

« Fil conducteur »



NOTES SUR L'ÉVOLUTION

« Je documente mes actions et mon analyse de l'ouverture à la fermeture. »



OBJECTIFS D'INTERVENTION

« Je peux les intégrer à la **synthèse**, au **PIO**, au **PII** et plus encore. »

Je décide plus facilement de la **forme de ma TDD**.

QUI EST MON
CLIENT ?

Je choisis les **informations** à inscrire dans le dossier réglementaire.

EST-CE QUE
JE ME BASE
SUR DES
FAITS ?

Je **priorise mes actions** en tenant compte du motif de consultation.

QUEL EST
MON
MANDAT ?

Je concentre mes informations **pour tout retrouver facilement** en évitant de dédoubler.

EST-CE
QUE C'EST
ORGANISÉ ?



LES GRANDS CONCEPTS EN TENUE DE DOSSIERS

S'ÉLOIGNER...

... d'un outil de
consignation **qui**
détaille de tout ce qui
a été fait.



... vers une **intention**
de communication
claire.

... des **informations**
accessoires.



... vers une rédaction
centrée sur le **mandat**,
les **actions** et le
destinataire.

... des exigences
académiques,
culturelles et
personnelles.



... vers les exigences
règlementaires et
administratives.

... des **biais** et des
opinions.



... vers la rédaction des
faits observés et des
données analysées.

... des **dédouplements**
d'informations.



... vers des **stratégies**
de consignation
efficaces.

TENDRE...